

Musée du Temps - Mise en place d'animations et ateliers - Demande de subvention au Ministère de la Culture et de la Communication

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Pour 2005, le Musée du Temps propose de développer des opérations en direction de publics ciblés. Le public jeune (scolaires, extra-scolaires et étudiants) étant prioritaire, le Musée développera en particulier des outils pédagogiques et des actions dans sa direction.

Ainsi, seront organisées des visites/animations autour des collections phares (plan-relief, globes Berthoud, pendule de Foucault). Lors des différentes manifestations nationales (Fête de la Science, les Journées du Patrimoine, la Nuit des musées) et locales (marché de Noël) seront proposées des actions d'accompagnement et de découverte.

Par ailleurs, des ateliers horlogers en direction des enfants seront régulièrement proposés certains mercredis après-midi en entrée libre.

Budget prévisionnel et financement :

Activités	Budget total	Financement
- Intervention dans les écoles primaires - Développement des visites et animations (autour du pendule de Foucault, du plan-relief)	37 000 €	Ville : 32 000 € DRAC : 5 000 €

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser M. le Maire à solliciter une subvention de 5 000 € auprès de la DRAC de Franche-Comté, Ministère de la Culture et de la Communication,

- autoriser l'inscription de cette somme en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant dès réception de la notification sur les imputations 74.322.74718.53000 et la réaffecter en dépenses sur la ligne budgétaire 011.322.6068. 53000.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 6 mai 2005.